



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

structures administratives

Question écrite n° 4914

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, de lui donner la liste des commissions et instances consultatives placées sous son autorité. Il souhaite connaître ses intentions sur la poursuite de la politique de rationalisation engagée depuis 2004, pour supprimer les organismes inutiles.

Texte de la réponse

La réduction des instances consultatives placées auprès du ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables (120 sans compter les très nombreux organes à compétence locale, notamment dans le domaine de la protection de l'eau), est considérée comme un objectif prioritaire. Il s'inscrit dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP). Une réflexion a été engagée en matière de rationalisation et de réduction du nombre de ces organes consultatifs : elle vise notamment à exclure tout chevauchement entre entités impliquées dans la réalisation de missions communes et, par là même, à procéder à la mutualisation de leurs moyens. La faible activité de certaines commissions, mesurée à partir d'indicateurs simples, la périodicité de leurs réunions par exemple, va dans le sens de la rationalisation du dispositif.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4914

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Écologie, développement et aménagement durables

Ministère attributaire : Écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 septembre 2007, page 5742

Réponse publiée le : 12 février 2008, page 1197